ASSEMBLÉE NATIONALE

29 juin 2023

ORIENTATION ET PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 - (N° 1440)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N º 542

présenté par M. Balanant, M. Terlier et M. Pradal

ARTICLE 3

À l'alinéa 130, après le mot :

« appareil »,

insérer le mot :

« électronique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.